

La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 2,60 Euros - Abonnement : 9,15 Euros

De la démocratie...

Les récentes élections présidentielles nous ont donné le spectacle de la démocratie en acte.

A grand renfort de publicité, les tenants du pouvoir républicain, héritiers de la révolution française et du siècle des Lumières, nous ont dit et redit qu'il fallait voter : voter est un devoir : "un devoir citoyen". Par le vote, le peuple souverain s'exprime et désigne celui qui devra mener la destinée de la France pendant les cinq années à venir. Ainsi, dans un bon esprit démocrate et tolérant, avant le premier tour, tous les candidats étaient respectables aux yeux du système, du moment que chacun avait les cinq cent signatures obligatoires : Liberté que tu es exigeante !

Au soir du premier tour : surprise ! (?)

Parmi les deux candidats désignés par le suffrage universel, apanage du système démocratique et républicain, l'un était subitement devenu la bête immonde. Pendant deux semaines les media, les organisations syndicales, politiques ou autres mouvements parlaient tous d'une même voix pour discréditer l'un des candidats, choisi par plus de 16% des suffrages exprimés. Ceux qui étaient trop jeunes pour voter défilaient tous les jours dans la rue pour faire barrage au "mauvais candidat" : "La rue appartient à celui qui y descend."

Voilà la démocratie dans tous ses états !

Cette situation est la confirmation (et là nous nous plaçons sur le plan pratique et non sur celui des principes) de ce que nous écrivons depuis des années dans les colonnes de ce journal, de ce qu'Yves-Marie Adeline explique également dans "La Droite piégée". La Démocratie est un leurre, qui permet de diviser pour mieux régner.

Aucun homme politique en place n'a rappelé à l'ordre cette jeunesse manipulée : les élèves et les étudiants devaient être à leurs études et non dans la rue : c'est leur devoir d'état. Que chacun fasse d'abord son devoir et la cité s'en portera mieux. Aucun journaliste officiel en place n'a remarqué

Vive Dieu ! Vive le Roy !

(Suite de la page 1)

que les règles de la démocratie étaient bafouées.

Après tout, cela arrangeait M. Chirac d'avoir contre lui M. Le Pen ; le système républicain y trouvait son compte. Puisqu'on nous répète qu'il faut voter et que l'on se désole du pourcentage élevé des abstentions, voilà une occasion rêvée de rappeler chacun à son devoir de citoyen républicain. Voilà une occasion rêvée de voir augmenter le taux de participation, afin que la République puisse, à ses yeux, se donner un air de légitimité. Si M. Chirac n'était pas élu, il devrait comparaître devant les tribunaux. D'où l'intérêt pour lui, et le système, qu'il soit réélu. Il avait également tout intérêt à ce que la gauche soit divisée au premier tour, pour ne pas avoir, comme adversaire, M. Jospin pour le second tour.

La République sait très bien se défendre et nous l'avons vue à l'œuvre.

A une époque, l'on brandissait "le péril rouge" pour faire barrage à la gauche. Aujourd'hui l'on brandit "le péril brun" (" je suis socialement à gauche, économiquement à droite, nationalement de France ") pour faire barrage. Nous avons ainsi pu voir la bourgeoisie dite " conservatrice " défilier aux côtés de la gauche révolutionnaire, pour faire barrage au " national-socialisme ". Doit-on rappeler à nos lecteurs que le social n'est pas le privilège de la Gauche, que le système économique de la Droite, libérale et oligarchique, n'est pas apte à assurer le bien commun de la cité chrétienne et que la nation n'est pas une fin en soi.

Nous avons donc eu sous les yeux le spectacle d'une France divisée en deux camps, d'une profusion de mensonges et de haine. Est-ce l'égalité et la fraternité républicaines ? A défaut d'égalité, c'est peut-être la légalité républicaine, puisque le système en place le permet !

Nous sommes loin, bien loin, d'une cité où le pouvoir en place œuvre pour le bien commun. Nous sommes loin de l'unité d'un pays, d'un peuple. Il est grand temps que nos contemporains comprennent qu'il faut à La France un père qui rassemble et non qui divise : le rassembleur des peuples, l'arbitre des corps intermédiaires, le père en qui chacun se retrouve :

Le Roi de France, Lieutenant du Christ.

H. Saclier de la Bâtie

Au sujet de Campos

Le journal Légitimiste (22 rue Didot, 75014 Paris) a relaté, dans deux de ses numéros, les accords entre la Fraternité St Jean Marie Vianney de Campos (Brésil) et Rome. Nous croyons utile de publier ici la déclaration de Mgr Fellay, supérieur de La Fraternité St Pie X. Nous remercions cette dernière de nous en avoir donné l'autorisation.

Le mot du Supérieur Général de la Fraternité St Pie X

La conjonction, à quelques jours près, de la reconnaissance de Campos par Rome, que certains pensent être une reconnaissance de la Tradition, et de la journée d'Assise, qui est à l'extrême opposé de la Tradition présente une telle

contradiction qu'elle nous oblige à un regard approfondi ; la démolition systématique de tout ce qui est traditionnel dans l'Eglise depuis le concile Vatican II impose une cohérence logique dans l'œuvre entreprise. Avant de saluer la reconnaissance de Campos comme un retour de Rome à la Tradition, nous sommes

obligés de nous demander si cet événement ne peut pas aussi, ne doit pas aussi, être inséré dans la logique post-conciliaire : et précisément la journée d'Assise fournit un argument probant en faveur de cette thèse. Si la Rome post-conciliaire est capable de réunir tant de religions, on peut même dire toutes les religions, pour

une cause commune religieuse, comment ne pourrait-elle pas aussi trouver une petite place pour la Tradition ?

Faut-il y voir un dilemme pour Rome : résorber le "schisme de la Tradition" en l'acceptant, alors que cette dernière s'est montrée jusqu'ici exclusive et condamatoire (et donc accepter qu'elle a raison contre la Rome moderniste) ou continuer dans la ligne des réformes ? Très manifestement, la ligne des réformes est maintenue comme principe intangible et irréversible. Donc la condition que Rome doit poser pour l'acceptation d'un mouvement traditionnel est l'accord de principe du Concile (on peut discuter sur les nuances et certaines conclusions). C'est le pas obligé. C'est l'entrée dans le pluralisme sous apparence de reconnaissance de la part de Rome, qui est imposé, ce n'est pas le retour de l'Église conciliaire à la Tradition. Le Cardinal Castrillon me reproche cet argument. Ce ne serait pas au nom du pluralisme que Rome désire notre retour, ce n'est pas dans une situation pluraliste que l'on veut nous placer. Et pourtant.

La condition pour réaliser ce nouveau prodige a été exprimée par le Cardinal Castrillon, acteur de l'accord camposien dès avant le début des discussions dans un article de *30 Giorni* d'abord, en automne 2000, dans *la Nef* ensuite, finalement à Campos, lors d'une conférence de presse, le 19 janvier 2002. Le théologien de la maison pontificale, le Père Cottier, n'a pas usé d'autre argument d'ailleurs : l'acceptation du

Concile est manifestement le point majeur et déterminant (vient ensuite l'acceptation de la nouvelle messe). C'est le principe d'où est partie la révolution dans l'Église, et de fait, tout le reste suit. Devant ce fait, il me semble que nous nous trouvons devant une ambiguïté de plus par rapport à l'Église conciliaire : lorsque nous disons accepter le Concile avec des restrictions (refuser ce qui est contraire à l'enseignement pérenne, interpréter l'ambigu à la lumière de la Tradition, accepter le toujours enseigné), il semble bien que nous disons tout autre chose que ce qu'en comprennent les romains. Car fondamentalement, nous considérons ce Concile comme la grande catastrophe du XX^e siècle, la cause de dommages incalculables faits à l'Église et aux âmes, alors qu'eux y voient le grand miracle du XX^e siècle, le bain de jouvence de l'Église.

Tout le reste suit : Le Père Cottier annonce le prochain pas que "l'on" attend de Campos : la concélébration de la nouvelle messe, bien entendu. Et Mgr Perl dit que cela se fera piano piano, petit à petit. Piano piano, les prêtres et les fidèles de Campos seront réintégrés dans le diocèse et dans "l'Église" post-conciliaire. Lui aussi prévoit que cela se fera assez vite, cependant. On ne peut pas attribuer à Mgr Perl ces pensées seulement au nom d'une vengeance pour avoir été tenu à l'écart des négociations ; c'est la pensée dominante de la Rome conciliaire.

Campos ne veut pas le savoir. La réalité se fera bien vite sentir. Très probablement trop tard. Ils pensent encore

que de la part de Rome, c'est la reconnaissance de la Tradition. Alors que le contraire vient de se passer. Une partie de la Tradition, un mouvement traditionnel, a accepté, avec quelques réserves, certes, la réalité post-conciliaire. Rome estime le pas suffisant. On doit d'ailleurs remarquer que pour la première fois, on a fait d'un Concile non dogmatique un critère de catholicité déterminant.

Attendons la publication des statuts définitifs de l'Administration apostolique, qui n'ont pas encore été communiqués aux intéressés. Lu la veille du 18 janvier aux prêtres de Campos, le texte a été ramené à Rome pour amélioration. Un mot manquait, seuls la messe et le bréviaire traditionnel étaient prévus, il manquait les sacrements.

En ce qui concerne la nomination de l'évêque de l'Administration, elle est réglée par le droit commun. Pour la nomination des évêques diocésains, le Vatican n'est pas obligé de choisir un prêtre du diocèse. Pour une administration qui compte 25 prêtres, on peut comprendre facilement que Rome ne veuille s'obliger à une telle limitation. Si le successeur immédiat de Mgr Rangel sera encore choisi parmi les membres de l'Union sacerdotale Saint Jean Marie Vianney, ce qui n'est pas certain, ce ne sera que par une "miséricorde" spéciale et diplomatique. À noter aussi que les limites territoriales de cette Administration apostolique personnelle sont très strictes : le diocèse de Campos. Ainsi la réintégration dans le diocèse,

chose annoncée par Mgr Perl, ne sera pas difficile.

Nous avouons ne pas comprendre comment, dans la situation que nous vivons, Campos ait pu si légèrement se lancer dans cette aventure sans prendre ou demander aucune mesure protectrice.

On a beau vanter les avantages acquis par la nouvelle structure canonique, le droit à la messe tridentine, par exemple, un évêque traditionnel, aussi, le fait que sur le papier, rien de substantiel

n'aurait été galvaudé : la fragilité de l'Administration d'une part, la stabilité de la ligne réformatrice vaticane d'autre part, sont des arguments suffisants pour prédire la chute de Campos malgré toutes les déclarations de meilleure intention. De plus, il faut bien distinguer un manque à la vertu de foi elle-même, d'un défaut dans la confession publique de la foi qui est nécessaire dans certaines circonstances comme l'a si bien rappelé Mgr de Castro Mayer le jour des

sacres. Or une prévarication comme celle d'Assise réclame cette confession publique... que nous n'avons pas entendue venant de Campos.

La situation ne retrouverait un intérêt particulier pour nous que si subitement ils se mettaient à résister et en arrivaient à un affrontement avec la Rome moderniste.

+ *Mgr Bernard Fellay*

D.I.C.I. (n° 44)

du 3 mars 2002

Schwandegg

CH - 6313 Menzingen



Remerciements

Dans le numéro 90 de *La Gazette Royale* nous lançons un pressant appel afin de pouvoir couvrir des dépenses imprévues.

Effectivement nous devons faire face aux problèmes suivants :

- D'une part il fallait conserver à votre journal son titre, *La Gazette Royale*. L'IMRF (Institut de la Maison Royale de France, présidée par le Comte de Paris) a publié au début de cette année un bulletin de liaison intitulé *La Gazette Royale*. Suite à notre courrier qui lui faisait remarquer qu'il y aurait une confusion regrettable pour ses lecteurs et les royalistes en général, l'IMRF nous a déclaré vouloir modifier le titre de son bulletin. Ce fut

également l'occasion de renouveler le dépôt du titre (renouvellement qui doit être fait tous les dix ans) auprès de l'Institut de la Propriété Industrielle. Toutes ces démarches ne sont pas gratuites et vos dons ont été les bienvenus. Nous en profitons pour remercier le fidèle lecteur de *La Gazette Royale*, dont nous n'avons pas le nom, qui nous a, dès le début, signalé la parution du bulletin de l'IMRF, et permis ainsi de pouvoir intervenir.

- D'autre part, il devenait nécessaire d'investir dans un matériel informatique, en l'occurrence un ordinateur portable, afin de pouvoir assurer le suivi et la préparation de *La Gazette Royale* malgré nos fréquents

déplacements. C'est chose faite à ce jour, et ce numéro a été réalisé en partie grâce à notre nouvel ordinateur. Nous avons pu trouver un matériel d'occasion, garanti six mois, qui répond parfaitement à ce dont l'UCLF avait besoin. Pour cela aussi vos dons ont été précieux.

Le total des dons que nous avons reçus depuis la parution du numéro 90 s'élève, à ce jour, à la somme de 1.074,19 Euros.

Ne pouvant vous remercier individuellement, nous vous exprimons ici toute gratitude. Nous sommes très touchés des témoignages de fidélité et de soutien que vous nous avez adressés, manifestant, pour la plupart, l'intérêt que vous portez à *La Gazette Royale*.

Lutte d'influence en Asie centrale.

Avec la bénédiction du Président Vladimir Poutine, et au grand dam de l'État-Major russe, Moscou a accepté récemment la présence de conseillers militaires américains en Géorgie. Qui plus est, comme le rapporte excellemment le correspondant à Moscou du quotidien conservateur " *Frankfurter Allgemeine* ", des troupes des pays de l'OTAN s'installent sous commandement des États-Unis d'Amérique dans les républiques d'Asie centrale, qui, jusqu'à l'éclatement de l'URSS en décembre 1991, étaient l'apanage du pouvoir des tsars puis des soviets. Richesses en pétrole, gaz naturel et lutte anti-terroriste expliqueraient la sollicitude de Washington pour cette partie du globe, la faiblesse actuelle de la Russie et la nécessité pour le Président Poutine de procéder à des réformes économiques pouvant expliquer par ailleurs que le Kremlin laisse faire.

Un spécialiste français des questions stratégiques nous déclarait après les attentats du 11 septembre 2001, qui ont frappé le cœur même des USA, que l'on assistait du fait de ces attentats à une complète redistribution des cartes. De là à penser que Washington veut s'installer durablement dans une région qui jusqu'à présent ne faisait pas partie de sa zone d'intérêts vitaux, voilà un pas que certains franchiront, même si cette excroissance de la puissance américaine ne peut être que la source de conflits à venir. Dès à présent, des États d'Asie centrale comme le Turkménistan et l'Ouzbékistan (tous deux frontaliers de l'Afghanistan) ne font plus partie de la Communauté

des États Indépendants, c'est-à-dire de la confédération qui a pris le relais de l'Union soviétique.

Des anciennes républiques musulmanes soviétiques, seuls appartiennent encore à la Communauté des États Indépendants le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan. Ces derniers États abritent sur leur sol des contingents russes, et sont tenus de demander l'aval de Moscou avant d'accorder des facilités militaires à des États-tiers. Il est à noter que la Géorgie, pays que le pape Jean-Paul II a visité, n'est plus membre de la confédération. Selon notre confrère, les experts militaires russes s'interrogent pour savoir jusqu'où les USA veulent aller. Et il poursuit qu'au-delà des problèmes liés aux énergies fossiles, les questions de sécurité prennent le dessus. Les cercles dirigeants du Kremlin (toujours selon la " *Frankfurter Allgemeine* ") seraient d'avis qu'il est grand temps d'en finir avec cet " *arc de l'instabilité* ", fait d'islamisme et de criminalité organisée, qui empoisonne les relations inter-étatiques dans la région. En ce sens, quelle que soit la crainte que les Russes ont de se voir dicter leur conduite par les Américains, mieux vaudrait selon le Président Poutine prendre le taureau par les cornes de concert avec les Américains que laisser faire. Le Kremlin a 100.000 hommes en Tchétchénie.

Dans un État comme le Kirghizstan, la coalition militaire conduite par le Pentagone, qui a déjà 1.200 hommes sur place, est en train d'aménager l'aéroport militaire de Manas et veut accroître sa présence, moyennant

une aide économique accordée par les USA. Ni la Russie, ni la Chine n'auraient à y redire. Seul le Kazakhstan reste un allié obligé de Moscou.

Les Américains s'intéressent non seulement à l'Asie centrale mais aussi aux États du Caucase comme l'Arménie ou l'Azerbaïdjan. Outre la Géorgie, ces deux pays étaient jusqu'à ces derniers temps des bastions d'influence pour Moscou dans la région. L'Arménie devrait recevoir une aide militaire de la part des États-Unis. A des considérations purement militaires, comme par exemple le fait de pouvoir disposer d'aérodromes pour bombarder l'Irak, les intérêts pétroliers américains seraient en jeu, avec la possibilité de faire fonctionner un oléoduc entre l'Azerbaïdjan et la Turquie, pour évacuer le pétrole de la Mer Caspienne. La liste n'est pas limitative.

Le Président George W. Bush a beau déclarer que les États-Unis demeurent une puissance européenne, le tour que prend la politique américaine en Asie centrale et dans le Caucase laisse penser que cette politique est démesurée, car hors de proportion avec un juste équilibre des forces. Pour l'observateur neutre, il apparaît que la Maison Blanche et l'administration américaine pratiquent une espèce de fuite en avant, en partie causée par les attentats du 11 septembre. Quelles que soient les excuses que l'on peut trouver à la politique américaine actuelle, il semble que cette politique est annonciatrice de mécomptes et de divorces futurs.

Pierre Campguilhem

Pensez à votre abonnement ou réabonnement.

Comme un lys au fil de l'eau

La démocratie s'abattra d'elle-même...

J'en entends souvent qui se demandent comment les gens de mon espèce peuvent, non seulement maintenir des opinions dites " marginales ", mais, en plus, se dire régulièrement confortés dans celles-ci. Or, pour peu qu'on veuille bien se donner la peine de réfléchir, trente secondes, c'est tout simple.

Il suffit de se rappeler que, depuis l'instauration " définitive " de la *Ripublique* (disons, en gros depuis le 19^{ème} siècle), ses défenseurs, au sein de l'état franc-maçon, n'ont jamais daigné entendre, ni prendre le moins du monde en compte l'avis des royalistes et des catholiques, et ce jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi, lorsqu'on me dit que notre système part en complète déliquescence, je ne puis m'empêcher d'être d'autant plus d'accord que ma famille de pensée n'y est strictement pour rien.

Ainsi, ces jours-ci, sur *Arte*, au cours d'une Théma sur le néo-nazisme suivie d'un débat, l'on se demandait doctement, entre sociaux-démocrates, la raison pour laquelle ces mouvements perdurent. Si ce genre de discussion tourne invariablement en rond, c'est bien sûr, quoi qu'on en dise, parce que l'idéologie eugéniste et païenne est née en même temps que la démocratie républicaine, sorties toutes les deux des entrailles putrides de la laïcité ; l'une sœur siamoise de l'autre.

Les Droits de l'Homme à la française, pères de l'Egalité, et la Toute-puissante Raison teutonne, mère de la philosophie moderne, ont débuté le 20^{ème} siècle par un massacre, puis ont recommencé vingt ans plus tard. C'est le triomphe de l'homme.

On n'a pas besoin de " Droits de l'Homme ". Ce qu'ils représentent n'a jamais été plus bafoué que depuis qu'ils existent. C'est une escroquerie laïque, et *ce qui est laïque ne peut pas fonctionner*.

Dieu nous a donné dix Commandements à tenter de respecter. Tout est là.

Royaliste à vingt ans !

Une autre question qui en taraude plus d'un, c'est :

" Comment peut-on être catholique et royaliste à vingt ans ? "

Comme j'y arrive personnellement très bien, peut-être puis-je donner quelques éléments de réponse.

En fait, s'il est bien entouré, rien n'interdit à un " jeune d'aujourd'hui " de se rendre compte par lui-même que la République, ce mensonge de la fraternité universelle des hommes, c'est, au nom de l'égalité et fort bien relayé par l'école, la démolition de " l'aristocratie de l'intelligence ".

A titre d'exemple, nous pouvons accrédi-ter la thèse selon laquelle un homme de valeur ne garde cette valeur qu'à la condition de persister, sans faiblir, dans son instinctif mépris de l'opinion publique :

pour un artiste, c'est parfaitement normal. Pour un roi aussi. Et c'est bien pourquoi tout le monde ne saurait être artiste – encore moins roi.

Ma comparaison – pour cavalière qu'elle soit, je la trouve claire – s'arrêtera là.

Le roi a ceci d'unique que ses capacités, quelles qu'elles soient, sont transcendées par Dieu qui en fait Son lieutenant sur Terre. Autrement dit, la Beauté et l'Ordre ne sont pas dans les mains de l'homme du commun, même celui que ses congénères portent au pinacle ou élisent au Suffrage Universel. Cela n'a pas de sens, attendu que le roi et l'artiste doivent faire, l'un ce qui est bien, l'autre ce qui est beau – et ni l'un ni l'autre ce qui est forcément populaire – sans en rendre compte à personne d'autre que Dieu. Mais allez dire cela à un Français moderne ! Comme son orgueil serait blessé ! Aujourd'hui, n'importe quel Français – même (et surtout, dirait-on) le moins digne d'être considéré comme tel est plus important que Dieu et la France. Nous en payons le prix chaque jour, mais à quoi bon ? Puisque l'orgueil citoyen est sauf.

Car le plus grave problème de notre système actuel, républicain et démocratique, sa plus grosse tare, c'est d'être un système laïque. C'est-à-dire en clair, un système païen où l'homme a donné libre cours à son orgueil, s'est auto-divinisé et a pris la place de Dieu ; ajoutez à cela le libéralisme économique délirant dans

lequel sombre le monde, et vous aurez ce qui détruit tout, ce qui traîne dans la boue l'âme du monde.

Ce système, en flattant les bas instincts de l'homme au lieu de les combattre – vocation de la Monarchie Très Chrétienne – lui fait miroiter le Paradis sur terre. Ses armes sont la puissance du mensonge (le suffrage universel), de la violence et de la haine (toute l'idéologie révolutionnaire dans laquelle nous baignons) ; ses zéloteurs, des tyrans et des lopettes (despotisme et république : deux faces de la même pièce), et des doctrinaires (les média, la franc-maçonnerie et les "philosophes").

Enfin, à la base de tout cela, toujours la même escroquerie, le même filon exploité par toutes les générations d'escrocs depuis 1789 : persuader les crédules que le bonheur est de ce monde. Tout est là.

Quant à moi, je suis tout à fait imperméable au désespoir que pourraient me causer les péripéties de ce monde. Cela peut me causer beaucoup de chagrin, soit, mais non

m'anéantir. Le bonheur n'est pas de ce monde et je n'attends rien de lui ; je peux me permettre d'être aimable et gentil avec les gens sans arrière-pensée, car je n'attends rien d'eux non plus. Ainsi, je me réjouis toujours et rends grâce à Dieu du bonheur que je reçois de la vie – il sait combien j'en profite ! – mais ne suis jamais pris au dépourvu en cas de malheur où, d'ailleurs, Marie est toujours là pour m'aider et me consoler.

Souvent, considérant tout ce que je possède, par exemple dans ma chambre, je me demande ce que l'on pourrait me voler et que j'en ressente une profonde affliction. Eh bien, vêtements, meubles et objets, tout pourrait y passer. Les livres aussi et même, curieusement, ma Bible – je consens bien un petit mouvement d'humeur si on me l'ôtait brusquement, mais je suis sûr que cela ne durerait pas. En fait, je commencerais réellement à être ennuyé si l'on touchait à mon chapelet. Il est très peu probable que cela intéresse quelqu'un, mais, dans l'hypothèse où l'on me

déroberait aussi tous mes vêtements, comme il est toujours dans ma poche, il disparaîtrait. En mourrais-je ? Je crois que non. Il me resterait la Croix pendue à mon cou. Mais elle est en or, ainsi que la chaîne. Je suppose qu'on me la volerait également...

Terminé ? Non. Me laisserait-on absolument nu et dépouillé de tout bien, il faudrait encore effacer de ma mémoire le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Surtout, il faudrait voler ma dernière Croix : celle que mon baptême m'a mise dans le cœur. Pour me l'enlever, il faudrait donc m'arracher le cœur. Ce qui n'est nullement le pire qui puisse m'arriver, puisque alors je retournerais vers mon Seigneur et Père bien-aimé. Car, baptisé, la Croix est aussi dans mon âme. Toutes les Mariannes du monde ne me l'enlèveront pas, ni à aucun d'entre nous. Ainsi, après " *drogué à vingt ans* " et " *criminel à vingt ans* ", voici, pire (escalade oblige !), " *royaliste à vingt ans* "... La République a vraiment du souci à se faire !

Mikaël Petit

“ Les deux Patries ” (J. de Viguerie)

“ France notre seule Patrie ” (F. M. Algoud)

J. de Viguerie publie sous ce titre un essai historique sur l'idée de Patrie en France, à travers les siècles. " *Il existe bien deux patries. L'une est la terre des pères, le pays de la naissance et de l'éducation... L'autre est récente. Elle date des Lumières et de la Révolution... La première est la France. La seconde n'est pas la*

France, mais la France est son support et son instrument... Le patriotisme traditionnel impose le devoir de reconnaissance. Le patriotisme révolutionnaire exige le sacrifice d'innombrables vies... Pourtant, depuis 1789, les Français n'ont cessé de les associer, allant même jusqu'à les confondre. Au point de voir

la France dans la patrie révolutionnaire et de vouer à la douce terre natale la violente passion du patriotisme idéologique... La tromperie a culminé avec les guerres et surtout celle de 1914-1918. "

Par le second livre, F. M. Algoud répond à cet essai. " *Et si je parle de notre seule patrie, c'est en opposition aux*

deux patries que veut nous présenter Viguerie, alors qu'il n'y a qu'une seule patrie mais dont la notion peut être pervertie. " ...catastrophe ! Le chapitre V " Patriotisme républicain et nationalisme français " vous fait écarquiller les yeux... On découvre avec stupeur, irritation puis colère, ... "

Aussi, n'est-il point nécessaire de présenter ici une étude complète des deux ouvrages. Leur opposition reposant principalement sur ce chapitre V.

Pour J. de Viguerie, la première notion de la patrie s'est perdue peu à peu pour laisser la place à la notion révolutionnaire pour laquelle la patrie est le lieu où l'on est bien, le pays des droits de l'homme. A partir du XIX^{ème} siècle le pays des droits de l'homme c'est la France, mais au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles c'était tantôt l'Angleterre et son régime parlementaire, tantôt la Prusse. Montesquieu ne cesse de nous vanter le régime de la première et Voltaire se réjouit des victoires de la Prusse. On se rappelle la célèbre harangue du Chevalier Charrette à ses soldats dénonçant la patrie imaginaire que la Révolution veut les envoyer défendre aux frontières, contre la patrie qu'ils connaissaient jusque là : leur terre, leurs champs, leur maison etc.... Ces deux notions fondamentalement différentes ne cessent de s'opposer dès la Révolution. En même temps se greffe le combat pour l'institution. Alors que les deux premières républiques et le premier empire déclarent la guerre aux puissances voisines, les partisans d'un retour à une institution

catholique comme l'était la monarchie, n'hésitent pas à s'engager dans les armées étrangères pour délivrer leur patrie, leur terre. La notion traditionnelle de la patrie n'était sans doute pas encore totalement perdue, contrairement à ce que semble affirmer Viguerie, puisque comme nous venons de l'indiquer, des français s'engagent aux côtés de puissances qui étaient, il y a peu, des ennemis. Avec le second empire et la guerre de 1870, personne ne passe du côté opposé pour renverser le régime. Mais au contraire, des Bourbons, notamment Henri V, demandent à servir dans l'armée française, ce qui leur est bien sûr refusé. Deux positions totalement différentes dans un même siècle. J. de Viguerie explique cette différence en démontrant comment les révolutionnaires ont pu peu à peu confondre les deux notions de la patrie au point qu'il est difficile aujourd'hui encore de bien les distinguer. C'est tout l'intérêt du livre de Viguerie de nous faire apparaître à travers les époques cette confusion. Avec la guerre de 1914-1918, arrive le point culminant de cette confusion. " *La tromperie a culminé avec les guerres et surtout celle de 1914-1918...* " nous explique Viguerie. En effet, contrairement à celle de 1870, la première guerre mondiale met en péril le dernier empire catholique, l'Autriche. C'est ici que Viguerie stigmatise les nationalistes, notamment Maurras. C'est ici également que le livre de F. M. Algoud intervient. Viguerie accuse Maurras d'avoir favorisé la

confusion en proclamant l'union face à l'Allemagne. Algoud, en présentant au lecteur de nombreux textes de Maurras ou de ses amis, démontre que Maurras et l'Action Française se sont toujours opposés à la guerre. Ils n'ont proclamé l'union et encouragé l'armement que lorsque tout espoir d'empêcher cette guerre était perdu. Mais, il reste un point sur lequel les deux livres restent silencieux. Alors que l'Action Française favorise l'accession de Clémenceau au pouvoir et dénonce les traîtres, est-il possible qu'elle ne soit pas au courant des demandes de paix qu'envoie l'Autriche. Ces demandes acceptées, des milliers de morts auraient été évités. Mais Clémenceau fidèle à sa volonté de détruire ce dernier empire catholique refuse. Ce cas concret illustre bien la confusion sur la notion de patrie. Autant les écrits de Maurras présentés par Algoud le justifient de certaines accusations de Viguerie, autant nous ne pouvons pas ne pas suivre Viguerie lorsqu'il stigmatise ces " contre-révolutionnaires " qui, tel Albert de Mun, louent le patriotisme des socialistes. J'avoue que cette époque est, me semble-t-il, très difficile à juger. Il y a un renouveau de l'esprit catholique, en même temps que de nombreux échecs politiques. Péguy est une figure emblématique de cette époque. Il écrit des pages admirables sur la France, la religion, tout en ayant des idées proches des socialistes. En eux, tout est confus. C'est je pense, et je rejoins Viguerie sur ce point, qu'ils ont une notion de la patrie qui est fautive ou confuse,

notamment parce qu'ils sont nationalistes. Le nationalisme n'a d'ailleurs jamais été aussi fort qu'à cette époque. Jusqu'alors, Marseillaise et drapeau tricolore étaient rejetés ; avec cette première guerre mondiale, ces deux symboles de la révolution sont acceptés : *“ Un de nos amis, de famille royaliste et catholique... son frère cadet et lui se plaisaient à chanter à tue-tête le refrain de la Marseillaise et du Chant du Départ. Un jour leur mère, les ayant écoutés, leur dit : ‘ autrefois, nous ne voulions pas de ces chants dans nos familles, car c'était des chants révolutionnaires, mais aujourd'hui nous les acceptons à cause des soldats de la guerre de quatorze, qui souvent sont morts en les chantant’ ”*. Ce nationalisme envers lequel nous avons déjà expliqué notre opposition, est d'origine révolutionnaire. Algoud en présentant un texte du colonel Rémy confirme notre position : *“ ...Il est difficile de déterminer avec exactitude le moment où le mot “ nationalisme ” prit naissance, mais on ne peut douter qu'il ne soit d'inspiration révolutionnaire. Avec le temps,*

il prendra force d'usage, pendant que s'estompera le faux principe dont il est issu. Le jour viendra où l'on aura tendance à le confondre avec “ patrio-tisme ”, et l'on verra Charles Maurras l'utiliser dans ce sens, prenant toutefois le soin de lui accoler un qualificatif. ” C'est ce même nationalisme qui pousse ses défenseurs à justifier le drapeau tricolore par des théories assez surprenantes :

“ [...]

Il est donc parfaitement clair que nos trois couleurs ont été consacrées par nos saints protecteurs : le bleu par saint Martin, le blanc par saint Michel, le rouge par saint Denis. Tout le monde connaît l'histoire de leur réunion quand, au lendemain du 14 juillet 1789, Louis XVI, ...

[...]

Mais ce que l'on ignore souvent, c'est que leur réunion possède un symbole trinitaire révélé par un prêtre provençal, saint Jean de Matha... Tandis qu'il célébrait sa première messe, Jean de Matha vit apparaître un ange dont le vêtement blanc portait une croix rouge et bleue. ”⁽¹⁾

Pour conclure, il me semble que ces deux ouvrages ne

s'opposent pas vraiment. Le premier étudie, et nous fait découvrir deux notions différentes de la patrie, mais en ne citant que trop peu d'auteurs et quelques phrases seulement ; si telle ou telle notion de la patrie apparaît à une époque, est-ce bien elle qui domine ? De même, la notion traditionnelle de la patrie est-elle forcément morte parce que peu visible ? Et puis cet essai historique ne va-t-il pas la revigorer ? Au contraire, le second ouvrage permet au lecteur à travers un vaste choix de textes de découvrir ou d'approfondir des auteurs aussi illustres que variés, comme Maurras, Albert de Mun, Péguy, Bourget, etc.... Ce n'est pas comme une réponse au livre de Jean de Viguerie qu'il faut interpréter cet ouvrage, mais comme un recueil de textes qui vont permettre de mieux connaître les nationalistes attaqués par Viguerie, d'atténuer quelques accusations et surtout de mieux comprendre leur pensée, leur doctrine.

René de Surville

1) p 273-274 *“ France, notre seule patrie ”*.

Pourquoi nous sommes démocrates

Il n'y aura jamais ni le plus grand nombre ni un très grand nombre de personnes à être convaincues de nos idées politiques. Nous ne pouvons espérer non plus qu'un très grand nombre de personnes fassent changer la situation politique de notre pays après avoir adopté nos idées. Pourquoi donc ? Parce que

jamais les foules ni les peuples n'ont changé les destinées d'un pays. Ni en 1789, ni en 1804, ni en 1814, ni en 1815, ni en 1830, ni en 1851, ni en 1870, ni en 1917, ni en 1945, ni en 1949, ni en France, ni en Russie, ni en Chine, ni en Europe centrale : jamais, nulle part. Les peuples et les foules n'ont été que les spectateurs

d'évènements qui les dépassaient de cent coudées. Jamais peuple n'a pris en mains ses destinées. Il s'agit d'une supercherie d'oligarques ou de ploutocrates manipulateurs.

S'il était possible que nous puissions changer les destinées du pays en convainquant le plus grand nombre de personnes, alors nous devons

devenir démocrates, puisque le peuple aurait la puissance, le pouvoir de prendre en mains ses destinées. Ce serait la justification du gouvernement du plus grand nombre. Si précisément nous ne sommes pas démocrates, c'est parce que l'induction à partir des faits nous prouve que le peuple n'est pas à l'origine de ce pouvoir suprême, qu'il ne peut pas et n'a pas la puissance de nommer et de contrôler les gérants du bien commun, de se gouverner lui-même. Espérer un changement de régime d'une grande diffusion populaire de nos idées politiques est une contradiction dans les termes qui ne peut nous conduire qu'à l'échec, et force est de constater que bien des abandons auraient pu être évités si nous n'avions pas ce défaut terrible. Le fait de vivre en " *démocratie* " depuis 171 années a développé chez les Français un certain nombre d'habitus, y compris chez ceux qui ne sont pas démocrates et qui s'en défendent le plus. Notre action en souffre terriblement, même si ce n'est pas toujours visible. Il y a en effet un grand nombre de personnes qui ont la volonté d'agir dans la société, de réagir contre le mal commun issu de la " *démocratie* ", tout au moins chez les catholiques fidèles : ceux qui s'occupent de cercles, de cellules, de pèlerinages ou de toutes autres manifestations légitimistes ont souvent l'occasion de s'en rendre compte. Il y a un nombre non négligeable de personnes que nous voyons passer parmi nous. Il y en a très peu que nous voyons se joindre à nous.

L'interlocuteur que nous

voyons pour la première fois n'est que rarement convaincu de ce postulat (ne pas associer la force de notre action au nombre de personnes que nous regroupons). Le nouveau venu est tenté de recruter le maximum de personnes, avec des prodiges de dévouement : il faut réaliser ce que l'on étudie, et ne pas rester tel un groupuscule d'inconnus dans notre pays. Voilà ce que pense notre homme, parce qu'il a encore cet habitus de démocrate qui estime l'utilité et la réussite de son action au nombre de personnes déplacées... : logistique, repas, décoration, cadre, ambiance, renommée de l'un ou l'autre, gadget, attractions et activités en tout genre deviennent le fer de lance de la réussite qui doit permettre de faire passer nos idées. L'actif est celui qui organise beaucoup, qui déplace les gens, les foules, qui engendre le mouvement. Aussi, faut-il trouver les moyens de faire venir du monde coûte que coûte. Cela dure un an, ou deux. Beaucoup de travail, de peine, de dévouement ne sont récompensés ou utiles qu'à la mesure du " *nombre* ". Inversement, une réunion qui n'a pas satisfait au quota fixé ou espéré engendre l'insatisfaction, le découragement, l'aigreur ou le dégoût, l'instabilité.

Au final, le nombre n'étant pas au rendez-vous, notre homme se décourage, quitte notre mouvement et peut-être la politique parce qu'il avait mis son espoir dans ce qui était antinomique. Pourquoi rester dans un groupe qui mène à l'impasse ? Voilà ce qu'il dira ou ne dira pas en nous quittant tant le malaise de son échec lui

paraît aussi grand qu'inexplicable. Il était convaincu de penser juste, pensait que cela devait nécessairement amener une certaine réussite, un certain " *mouvement* " : convaincu de penser juste, mais non convaincu de la force de la vérité bien au-dessus du " *nombre* " plus ou moins élevé et passager d'individus qui l'admettent ou la refusent. Convaincu de la toute puissance de la Providence, mais déçu parce que depuis trois ans il y a toujours aussi peu de personnes à venir.

Il aurait été étrange qu'avec un tel état d'esprit, cette personne ne nous ait pas quittés.

Hier, nous étions peu nombreux, aujourd'hui nous sommes encore moins nombreux, et demain nous le serons aussi sans doute, mais peu nous importe ; voilà ce qu'il faut avant toute chose affirmer ouvertement à qui veut l'entendre. Ceux qui passent chez nous ne peuvent être convaincus ni par un leader charismatique, ni par l'ambiance des foules, ni par les fanfares, ni par rien de ce qui fait le succès dans notre société. C'est cependant à cela qu'ils sont sensibles et recherchent, sans bien l'analyser. Il est alors de la première importance de s'adapter à cet état de fait issu de nos institutions non en cherchant à développer tout un attirail de campagne électorale qui donnerait l'illusion du succès et de " *l'action* ", mais en mettant en relief ce qui nous distingue de nos adversaires, en diffusant ce premier et fondamental axiome : la force

de notre action ne réside pas dans notre nombre. Peu importe que nous soyons cinq ou que nous soyons mille. Il est fondamental de mettre l'accent sur ce point, parce que si nous ne savons pas faire passer ce premier message, le reste est inutile et superflu : nous serons toujours décevants et battus si nous prenons le terrain de l'adversaire, si nous pensons convaincre par les sentiments, la foule, le mouvement. Il en est de même si notre interlocuteur novice nous attend sur ce terrain : nous n'y serons jamais, ou plutôt nous ne devrions jamais y être, et si nous y sommes, c'est pour être battus : il sera nécessairement déçu. C'est à nous de l'en informer dès qu'il franchit le seuil de nos réunions.

Mais avons-nous vraiment le courage de dire que nous sommes et resterons peu nombreux, inconnus et ignorés. N'avons-nous pas plutôt tendance à dire au nouveau venu qu'hier nous étions bien plus nombreux et que demain nous allons le redevenir, à augmenter les chiffres des comptes rendus, à escompter encore plus ?

C'est une tendance assez générale. Quel que soit le type de manifestations organisées (cel-lule, pèlerinage...), nous mesurons la "réussite" de notre action au nombre de personnes présentes quand ce n'est pas à la marge dégagée. Pour savoir si tel ou tel cercle fonctionne bien, la question est trop souvent : "combien êtes-vous ? ", au lieu d'être : "qu'étudiez-vous ? " Et si malheureusement, nous avons tant de mal à réunir et à former des groupes stables d'individus

pour travailler avec nous, c'est en grande partie parce que nous cherchons trop souvent à faire l'épate, du nombre, du volume, du mouvement pour attirer et convaincre ceux qui voient combien nous sommes insignifiants et faibles à singer nos adversaires matérialistes, ceux qui ont besoin d'autre chose, d'un changement radical de leur mode d'agir et qui ne le trouvent pas chez eux parce que nous avons douté de la logique, parce que nous avons eu peur de nos idées, peur d'effrayer un esprit englué dans les erreurs, parce que notre faiblesse nous a fait mettre sous le boisseau ce qui précisément fait notre force (l'indifférence au nombre) sans quoi nous ne sommes rien.

Voilà pourquoi nous sommes démocrates : il est primordial de nous défaire de cet habitus.

Il ne s'agit pas de rester tout seul. Au contraire, le travail en groupe, en société est là aussi nécessaire que dans bien d'autres domaines d'action : non pas que notre travail soit plus utile quand notre nombre augmente, mais parce que la société est ainsi faite qu'un seul homme ne peut tout faire, qu'il y a un nombre minimum de personnes à réunir pour aborder et traiter des problèmes et des questions aussi vastes et aussi diverses que celles qui se posent à un pays tout entier. Notre rôle n'est pas de devenir des spécialistes de haut niveau dans tous les domaines de l'esprit humain, non pas parce que cela ne nous a pas été donné, mais parce que ce n'est pas la fin de la politique qui est la science architectonique des autres sciences : elle définit les

rapports de toutes ces sciences et ces techniques entre elles par les institutions en vue du bien commun. Ni plus ni moins. Établir les rapports entre nos institutions et la société. Réfléchir à ce que serait un roi absolu de droit divin, un roi Très Chrétien pour répondre aux questions posées par l'économie, la finance, l'agriculture, l'industrie, l'environnement, la sociologie, la santé, la défense. Il faut établir ce qu'un tel roi serait par rapport à nos actuelles institutions, en quoi il serait apte à rétablir la justice sociale, à procurer ce qui manque à notre société, ce que serait la politique royale dans ses rapports avec les autres sciences, induire de l'histoire les lois politiques qui nous permettent de répondre aux problèmes actuels. Voilà déjà un vaste champ pour nos cellules, conférences...

Cela nous oblige à connaître et rencontrer sinon les hommes éminents dans ces domaines du moins leurs œuvres, à regrouper parmi nous un nombre de personnes important puisque le champ de la politique doit embrasser toutes les activités sociales : un nombre important non pour faire du nombre, mais seulement en vue d'un travail bien particulier qui produira alors ses fruits, c'est à dire des spécialistes des institutions et de la politique qui pourront agir au "jour j", non en vertu du nombre de personnes que nous avons regroupé et qui est insignifiant, mais de par les circonstances créées par la Providence ou le hasard, des spécialistes qui sauront réagir face aux phénomènes remettant

en cause le fonctionnement normal des institutions quand leurs contemporains auront perdu toute capacité à appréhender et à résoudre les problèmes posés par leur fait.

Utopie direz-vous. Non : induction, encore et toujours.

Ne soyons pas les vierges folles : le “ *réfléchir avant d’agir* ” commence maintenant, tous les jours aussi difficile et illusoire que puisse

paraître cette voie étroite en comparaison des méthodes si faciles des puissants du moment. Si nous n’avons pas vraiment travaillé avant, alors il sera trop tard le jour venu. Si nous ne voulons pas que le prochain rendez-vous que l’histoire donnera aux défenseurs du bien commun soit, encore une fois, un rendez-vous manqué comme ceux de 1830, 1848, 1873, 1919, 1934,

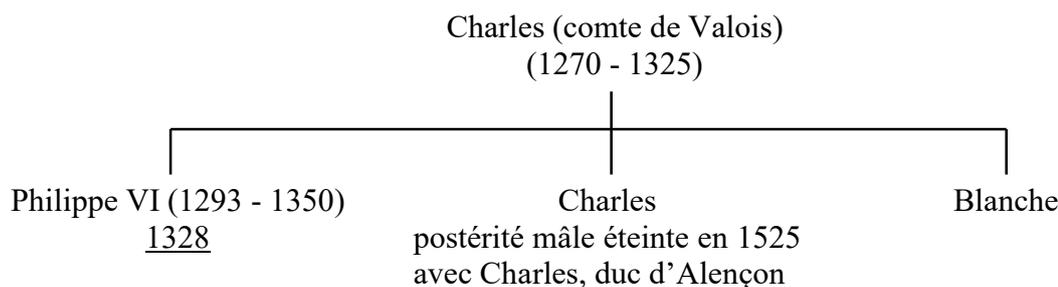
cessons d’être démocrates envers notre public, si réduit soit-il, et ne laissons pas ce sentiment d’échec dû à notre petit nombre décourager ceux qui n’ont pas encore complètement compris combien la vraie politique n’est pas l’art de manipuler les foules.

(à suivre)

Gédéon

Les rois de France (suite)

Charles IV ne laissant que des filles, il fallut remonter dans son ascendance pour trouver son successeur dans la lignée collatérale la plus proche. La lignée issue de Philippe IV n’ayant laissé aucun mâle, il fallut remonter au frère de celui-ci, Charles, comte de Valois, et reprendre sa descendance : c’était le commencement de la Maison de Valois.



Philippe VI (1328 – 1350)

Dès le début de son règne, Philippe se heurte aux ambitions d’Edouard d’Angleterre : celui-ci complotte avec des seigneurs bretons et refuse de reconnaître les droits de la France en Guyenne. C’est la guerre de Cent-Ans qui éclate (en 1336). Philippe essuie de nombreux échecs militaires face à l’Anglais, qui utilise l’arbalète.

Malgré ses revers, Philippe voit le royaume se rassembler autour de lui : l’épisode des

bourgeois de Calais, volontaires au sacrifice pour libérer leur ville du siège anglais, est révélateur de la solidarité française d’alors. Philippe récompensa plus tard les habitants de Calais en leur allouant nombre de ses propres revenus. Pour faire face à la guerre, il doit lever un impôt sur le sel, la gabelle, qui devint vite impopulaire.

A l’intérieur, Philippe doit juguler la crise économique consécutive à de mauvaises récoltes, à la peste, et à une trop grande masse monétaire en circulation. Il commencera par chasser les usuriers étrangers

qui rendaient la France exsangue.

Philippe soutint avec succès le Pape légitime que Louis de Bavière voulait remplacer par un antipape schismatique.

Philippe mourut d’épuisement, au milieu des nombreux soucis qui l’assaillaient.

Avant de s’éteindre, Philippe parvient à faire intégrer la ville de Montpellier et le Dauphiné au royaume : c’est à partir de son règne, que l’aîné des enfants de France se verra attribué le Dauphiné, et sera appelé le “ *Dauphin* ”.

Philippe (1293 - 1350)

1328

Jean II (1319 - 1364)

1350

Philippe (+ 1375)

s.p. légitime



Jean II
(1350 – 1364)

Jean doit
d'abord
affronter

Charles de Navarre, appelé "*Le Mauvais*", qui complot au sein de la cour et fait assassiner le connétable des armées royales : il confisquera ses terres.

Jean qu'on appela "*Le Bon*" (c'est à dire "*Le Brave*") fait ensuite face à l'agression anglaise : il lève une armée de près de cent mille hommes, et dresse un impôt spécial que tous les Français doivent payer sans distinction de rang. Dans une ordonnance, Jean interdit à ses officiers de confisquer l'outil de travail des paysans. Le roi, malgré son comportement héroïque, essuie

plusieurs échecs, dont celui de Poitiers où il est fait prisonnier. Jean fut surtout victime de l'inorganisation militaire du royaume.

Jean prisonnier, des bourgeois parisiens en révolte contre l'autorité royale en profitèrent pour soulever la population de Paris en plein désarroi : à la tête de ces factieux, le prévôt des marchands, Etienne Marcel, fit pression sur le Dauphin pour qu'il libère Charles le Mauvais et une foule de scélérats, prisonniers de droit commun. En 1358, avant que la révolte parisienne ne s'étende au royaume entier, le Dauphin réagit et leva des troupes de province restées fidèles : il fit face aux jacqueries paysannes, et rentra dans Paris qui ne voulait plus du factieux et

sanguinaire Marcel.

Le Dauphin réorganise la défense militaire du royaume et contraint Edouard d'Angleterre à traiter : celui-ci relâchera le roi Jean.

La France demeurait cependant affaiblie par les combats passés, et par les compagnies de brigands qui fondaient sur les pauvres.

Epris de justice, Jean prononça cette maxime pour son fils : "*Si la justice et la bonne foi étaient bannies du reste du monde, il faudrait qu'on retrouvât ces vertus dans la bouche et dans le cœur des rois.*" Jean s'éteignit en 1368 à Londres où il était parti se constituer prisonnier en remplacement de son deuxième fils, Louis.

Les larmes de Cathelineau

Une certaine amertume...

Qui de nous n'en a pas fait l'expérience en tant que nouveau responsable de futur cercle légitimiste par la grâce de Dieu ? Vous voilà chargé de monter le cercle dans un lieu où rayonne un prieuré. Enflammé comme de l'étoffe par vos convictions et certain d'être compris par ce milieu où on enseigne, comme nulle part ailleurs, l'amour de Dieu et de la patrie, vous vous avancez,

confiant. Vous savez que c'est le prieuré qui abrite une école où on enseigne une Histoire de France honnête et amoureuse de ses rois et vous remerciez Dieu d'avoir permis que vous puissiez vous installer avec votre famille dans ce coin de *douce* France. Enhardi par vos analyses, vous avisez le premier catholique-fidèle et (vous n'en doutez pas) fidèle à l'héritage laissé par nos rois. Au pire, vous songez que vous

aurez droit à un royaliste attendant de pied ferme (c'est à dire : sans bouger un orteil) le Grand Monarque. Etant donné que vous souscrivez par avance au Roi légitime que Dieu voudra, vous vous dites qu'après dix minutes de conversation passionnée, vous aurez fait de votre interlocuteur un fidèle de Louis XX. Et le dialogue s'engage :

Vous : "*Bonjour, ah (vous venez d'apercevoir une fleur*

de lys à sa boutonnière. L'affaire est dans le sac !) je vois que nous partageons les mêmes affinités politiques.

Lui : (Sourire franc) *Peut-être... De toute façon ce n'est pas étonnant, vu l'état de décrépitude morale qui ravage notre pays. Il faut un homme fort, non ?*

Vous : *Heu !... oui. De toutes manières, on le connaît. Par sa naissance...*

Lui : *Non, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Je ne crois pas au système de ces grandes dynasties bourgeoises, type Fabius par exemple, qui vous propulse futur chef d'état après avoir fait l'ENA. Je crois beaucoup au mérite personnel d'un candidat au poste présidentiel. Jean-Marie, comme vous le savez est...*

Vous : *Vous votez Front peut-être ?*

Lui : (Sourire carnassier) *Pas vous ?*

Vous : (Amer) *Non... je ne vote pas. Je compte le FN pour le meilleur des partis républicains, à quelques nuances près. Cependant, étant monarchiste, je...*

Lui : (Même jeu) *Mais moi aussi, je suis royaliste ! Seulement soyons sérieux, vous pensez sérieusement que le Roi c'est pour demain ? Mais ouvrez les yeux. La solution est dans les urnes. D'ailleurs l'Eglise demande de faire son devoir d'électeur...*

Vous : *Je suis navré de devoir vous contredire, mais l'Eglise demande seulement*

d'avoir un rôle de militant pour le Règne du Christ-Roi sur les cités. Je ne crois pas que les légitimistes fidèles au Comte de Chambord et qui s'abstenaient de voter étaient de plus mauvais catholiques que vous... qui votez !

Lui : *Je vous l'accorde. Cependant... "*

Cette conversation est fictive, mais elle reflète le genre de situation qui attend en général les futurs responsables légitimistes pleins d'illusions. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas continuer à se battre pour imposer son cercle. Néanmoins, il semble exister une fracture, dans l'esprit de nos catholiques entre la vie religieuse et, ce qu'ils appellent la vie politique. En fait, cette fracture n'existe pas. Il ne peut y avoir de divorce entre le trône et l'autel, autrement que sur les papiers estampillés du sceau de la République, ou bien Dieu n'est plus Dieu, Jésus-Christ n'est plus Roi. Et voir que nos amis, bons pères et mères de famille, se laissent prendre par cet artifice du démon, est injuste. Les foyers chrétiens de Vendée visités par Saint Louis de Montfort, les Chouans de Jean Cottureau et Vendéens de Cathelineau, les Légitimistes de la Duchesse de Berry, etc., savaient que la cause religieuse et celle monarchiste restent liées.

Un symbole.

Si le Bon Dieu vous récompense un jour en vous permettant d'aller dans l'ancienne Vendée Militaire, ne manquez pas de vous arrêter au Pin en Mauges, village natal de Jacques Cathelineau (1759 – 14 juillet 1793). Grâce aux efforts

du Souvenir Vendéen, sa mémoire reste intacte. Le touriste français, nourri de culture génétiquement modifiée, comprendra difficilement comment on peut prendre les armes d'une manière aussi obscurantiste et réactionnaire et se dire chrétien... Dans l'église paroissiale, à deux pas du chœur côté évangile se dresse la statue de Cathelineau, croix dans une main et sabre dans l'autre. J'y vois un message, un symbole.

On peut difficilement refuser les conclusions monarchistes quant on est catholique à moins de se piquer de démocratie. Mais alors, dans quelle(s) mesure(s) reste-t-on alors catholique ? En effet, la démocratie en France est une arme de guerre contre l'Eglise.

Les mauvais fruits du Ralliement à la République (Léon XIII)

D'Elbée a été abattu dans son fauteuil de maladie, Charrette fusillé, La Rochejacquelin abattu à bout portant. Des milliers de Vendéens reposent dans les marécages de Savenay, massacrés, pour qui ? Ce fut toujours pour Dieu et le roi. Au lendemain de sa capture par Travot dans les bois de La Chaboterie, Charrette est interrogé par ses juges sur les raisons de sa guerre à la République : *" pour Dieu, mon Roy et ma patrie "*. Lorsque Maurice d'Elbée fut *" cuisiné "* par les bleus après sa capture à Noirmoutiers, il répondit : *défendre le trône et le clergé "*. Revenons à Jacques Cathelineau, ses 500 hommes s'étaient rués sur les garnisons

bleues de Jallais et Chemillé au cri redouté de “ *Vive le Roi et nos saints prêtres !* ”

Dieu et le Roi ?

Maintenant le catholique ne se sent plus du tout tenu de prier pour le Roi. On insiste beaucoup sur le Christ-Roi des âmes et peu sur Celui des institutions humaines. On enseigne dans nos écoles l’Histoire de France de Jacques Bainville, académicien d’Action Française et historien de génie mais grand admirateur de Napoléon, celui qui déclarait “ *Je suis la Révolution* ”. La Royauté ne fait plus recette chez ceux qui, d’entre les catholiques, sont les plus à même de pouvoir comprendre la Tradition monarchique française ! Comment en est-on arrivé là ?

Des larmes de marbre blanc coulent depuis les yeux de la statue de l’église paroissiale du Pin en Mauges...

Deux papes mirent à mal l’alliance millénaire du trône et de l’autel dans les foyers catholiques : Jean XXIII mais surtout Léon XIII.

De 1848 à 1873, les élections n’ont pas été favorables aux catholiques, au grand bénéfice des révolutionnaires et des loges. Le pape Léon XIII prie alors les évêques d’être moins virulents envers la République. Le message pontifical est reçu à Alger avec plus

d’empressement qu’il aurait fallu : la fanfare des pères blancs joue *La Marseillaise*. Scandale. Le pape va devoir alors justifier son attitude (cf. *La Gazette Royale* n°86) en tentant d’expliquer en fin de course que l’on peut très bien s’accommoder de la République puisque sous un régime détestable on peut avoir une bonne législation et vice versa. (Encyclique *Inter innumeras sollicitudines*). Son raisonnement est intenable : un mauvais arbre ne peut porter de bons fruits.

Néanmoins, le raisonnement papal va convaincre ceux qui ne demandaient qu’à l’être. Les libéraux dits catholiques qui vont aller très loin dans leur “ tolérance ” de la République. A partir de ce moment – et avec le soutien du pape Léon XIII – on pourra se dire catholique et républicain, chose inconcevable pour tout esprit traditionnel. Alors, comment ce raisonnement a-t-il pu envahir nos milieux et décider de voter et croire en une future “ Bonne République ” natio-naliste ?

L’exemple de Boulanger se suicidant sur la tombe de sa maîtresse, de Mac-Mahon accédant à la Présidence de la République en trompant les espoirs des Légitimistes ne suffirent-ils donc pas ?

La solution, le cercle légitimiste.

Toutes les solutions politiques ont été envisagées.

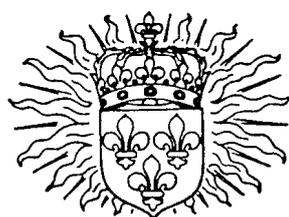
En février 1934, on a tenté de marcher sur la Chambre. Avec le Comte de Chambord, la France aurait pu retrouver son Lieutenant du Christ. Mais il voulait amener Dieu pour qu’Il puisse régner en Maître afin que “ *je puisse y régner en roi.* ” Et l’Enfer suscita des oppositions à la Restauration du digne fils de la Duchesse de Berry ; Henri V est mort en exil en Autriche sans avoir régné de fait en France.

Pourquoi, ne pas alors intégrer un cercle de gens décidés à se former, de manière à peser un poids certain dans la vie locale ? En fin de compte, tous ces cercles ajoutés les uns aux autres formeraient un large tissu royaliste propre à redonner une conscience légitimiste à notre patrie, éreintée par trois siècles d’apostasie. Par la prière seule, nous ne formerions qu’une pieuse association. Par la formation seule, nous ne serions qu’un simple cercle d’étude. Par l’action seule, nous ne serions que de simples activistes pleins d’illusions sur nos seules forces humaines.

Mais prions – Formons-nous et Agissons.

Et remettons tout notre être à Dieu comme Sainte Jehanne d’Arc remit la France de Charles VII au Christ. Sûrement alors que Dieu nous rendra le roi, comme Il le fit au XV^{ème} siècle pour la France.

Bruno-Marie Rochet



L'influence du sacre sur la conduite des rois de France

1. Gouverner pour l'amour du peuple :

Lors du sacre le roi prête serment. Ce serment se compose de deux parties : la première concerne l'Eglise et la seconde regarde le royaume, d'où son nom "*Le serment du royaume*". En voici les paroles : "*Je promets, dit le futur roi, au nom de Jésus-Christ ces choses aux chrestiens à moy sujets : Premièrement, je mettray peine que le peuple chrestien vive paisiblement avec l'Eglise de Dieu.*"

Outre je tacheray faire qu'en toutes vocations cessent rapines et toutes iniquitez.

Outre je commanderay qu'en tous jugements l'équité et miséricorde ayent lieu, à cette fin que Dieu clément et miséricordieux fasse miséricorde à moy, et à vous.

Outre je tacheray à mon pouvoir en bonne foy, de chasser de ma jurisdiction et terres de ma sujétion, tous hérétiques dénoncez par l'Eglise : promettant de garder tout ce qui a esté dit. Ainsi Dieu m'ayde, et ces Saints Evangiles de Dieu." (1) Ce serment oblige le roi qui le prête à gouverner pour le bien de son peuple mais, le sacre achevé, le souverain oubliait-il ses devoirs ou au contraire en restait-il pénétré ? Leurs

réflexions, leurs maximes vont nous aider à répondre.

" *Nous n'avons de raison d'être, affirme Hugues Capet, que si nous rendons justice à tous et pour tous et par tous les moyens.* " N'est-ce pas là, résumé en quelques mots, l'esprit même du sacre ? Ces paroles témoignent des préoccupations et soucis qui furent au centre de sa politique.

Sentant la mort s'approcher, Louis VI le Gros fait venir son fils Louis et l'exhorte, en présence des grands seigneurs : "*...de régner plus saintement et justement qu'il n'avoit fait, d'observer la religion de ses ancêtres, d'honorer, garder et conserver les gens d'Eglise, de soustenir et ayder les pauvres, les pupils et orphelins, de mettre toute son étude, soin et soucy à la conservation des lois et de l'autorité et dignité publique, et de la paix et tranquillité commune ; luy remonstrant que ce royaume n'estoit qu'une charge publique, donnée par provision, de laquelle après sa mort il falloit rendre compte devant le Juge Eternel, qui récompensoit chacun selon ses mérites.* " (2) Louis VI communique à son fils le sens du devoir royal, qu'il puise dans le serment du sacre. Il lui apprend qu'il détient une "*charge publique*", c'est-à-

dire qu'il remplit la fonction d'intendant du royaume et de non de propriétaire. Quelques siècles plus tard, Louis XIV tiendra des propos similaires dans ses Mémoires. (3)

Pour son petit-fils, Philippe Auguste : "*l'office des rois est de pourvoir en toutes manières au bien de leurs sujets et de faire passer le profit commun avant le leur propre.*" (4) Louis le Lion, son successeur : "*... fut en sa vie fier comme un lyon envers les mauvais et paisible merveilleusement envers les bons.*" (5) Son testament le prouve : il lègue "*...aux orphelins et veuves et pauvres femmes à marier 3.000 livres...*" (6) Il meurt en 1226 laissant le royaume aux mains d'une femme exceptionnelle, la reine Blanche de Castille et d'un enfant. Cet enfant très tôt sous le nom de Louis IX va auréoler sa fonction d'un prestige incomparable. Ressembler au Christ et assurer le bonheur de son peuple, telles sont ses constantes préoccupations. Il laisse au futur Philippe III un admirable testament où nous pouvons lire entre autres : "*Cher fils, aie le cœur débonnaire vers les pauvres, et vers tous ceux que tu croiras qui aient mésaise de cœur et selon ce que tu auras de pouvoir secours-les volontiers, ou de confort ou de*



- 1) D'après la traduction de Geoffroy dans "*Cérémonial françois*", 2 vol. Paris, 1649 Londres British Library Tiberius B. VIII. Fol. 46-47.
- 2) Bernard de Girard, Seigneur du Haillan : "*De Lestat et succes des affaires de France*", publié en 1613, cf. p. 82-83.
- 3) Louis XIV : "*Mémoires*", par Jean Longon, Taillandier 1978.
- 4) Recueil des actes de P. Auguste, T. I, p. 417.
- 5) Viard : "*Les Grandes Chroniques de France*". T. VIII, p. 24.
- 6) Teulet : "*Layettes du trésor des chartes des rois de France*". T. II, Paris 1886 pp.54 sc.

quelque aumône. ” Et plus loin “ ...Pourvois que tu aies prévôts et bons baillis en ta terre, et fais souvent pouvoir qu'ils fassent bien justice, et qu'ils ne fassent injure à personne... ” (7)

Philippe le Bel, en ses derniers instants de vie, engage Louis X à rester fidèle au serment du sacre. Nous ne trouvons pas un roi qui ne soit hanté par ce terrible et merveilleux serment.

Aux Capétiens directs, privés de descendants, succèdent les Valois. Ils ont mauvaise réputation et pourtant... Charles V “ ... n'avait rien en plus grande recommandation que la justice, et que de chaque chose le droit fût également gardé à chacun, assistait souvent aux jugements, était libéral envers les vertueux et charitables aux pauvres. ” (8)

Pour Charles VII la justice doit apporter “ ...une réparation salubre aux vexations, dommages et souffrances des sujets... ” (9) Et Louis XI, son fils, comment conçoit-il son devoir de roi sacré ? Il stigmatise par ses maximes le mauvais prince qui oserait abuser de son pouvoir contre le peuple : “ Un roi est bon et noble, dit-il, qui en son royaume ôte la mauvaise loi pour la bonne et se garde de

rompre la loi qui est profitable au peuple. ” Puis selon lui “ le roi doit penser à l'état de son peuple et le visiter aussi souvent comme un bon jardinier fait de son jardin. ” Enfin sur le lit du mourant, moment propice pour l'ultime conseil, véritable testament sur le vif qui doit marquer pour toujours celui à qui il est destiné, il s'adresse à Charles, huitième du nom : “ Cette couronne, l'honneur et le droit de laquelle sommes tenus de garder ainsi que nous l'avons juré et promis, et pour le bien et soulagement de nos bons et loyaux sujets. ” Qui oserait affirmer après de telles paroles que le premier devoir du souverain n'est pas le bonheur de son peuple ?

En novembre 1525, François I^{er} alors en captivité, écrit qu'il offre sa prison et sa liberté perdue “ ...pour le bien, union, paix et conservation de nos dits sujets et royaume, pour lesquels voudrions employer non seulement notre, ainsi celle de nos très chers et très aimés enfants, qui sont nés non pour nous, mais pour le dit bien et conservation de notre dit royaume, et vrais enfants de la chose publique de France. ”

Et Henri III, roi au destin tragique, écrit le 19 avril 1578 aux gouverneurs qu'il pense pouvoir ramener “ l'heureuse

tranquillité qui s'y est tenue du temps de mes prédécesseurs roys auquelz je ne cède point en l'amour qu'ils ont eu envers leurs peuples. ” (10)

Les Bourbons définissent toujours dans le même sens leur rôle et déclarent leur amour du peuple. Henri IV affirme que “ Ruiner le peuple, c'est se défaire soi-même de sa main. ” (11) Le 22 mai 1589 il expose que “ Les souverains ne rendent qu'à Dieu seul compte de leur sceptre. ” (12) Puis le 21 novembre 1590 : “ Les rois sont établis pour rendre justice, et non pour entrer dans les passions des particuliers. ” (13)

Louis XIII, si pénétré de l'amour de ses sujets, s'adresse même des reproches : “ Ah ! mon pauvre peuple, je n'ai pas eu toujours pour lui tout le cœur que je devais ! ” Louis XIV surenchérit : “ Ma tendresse pour mes peuples n'est pas moins vive que celle que j'ai pour mes enfants. ” Il le montre dans ses mémoires dont il faut citer ici quelques passages : “ ...mon fils, dit-il, nous devons considérer le bien de nos sujets bien plus que le nôtre propre. Il semble qu'ils fassent une partie de nous-mêmes, puisque nous sommes la tête d'un corps dont ils sont les membres. Ce n'est que pour leurs propres avantages que nous devons leur donner des



7) Joinville : “ Histoire de Saint Louis ”, texte original par Natalis de Wailly, Paris 1881, Librairie Hachette.

8) Du Haillan : “ De l'estat... ”, p. 138-139. Christine de Pisan abonde dans le même sens, voir son œuvre : “ Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V ”. Ed. Solente S.H.F. 1936.

9) Calmette : “ Textes et documents ”, T. II, Moyen-Age, p. 216-217.

10) Bibl. nat., ms. Fr. 3341, fol. 51, orig.

11) Berger de Xivrey : “ Lettres missives ”, Collection de documents inédits, Paris 1843-76, T. II, p. 70.

12) Op. cit. p. 493.

13) Op. cit. T. III, p. 304.

lois ; et ce pouvoir que nous avons sur eux ne nous doit servir qu'à travailler plus efficacement à leur bonheur. " (14) Plus loin il explique " ...Que si Dieu me fait la grâce d'exécuter tout ce que j'ai dans l'esprit, je tâcherai de porter la félicité de mon règne jusqu'à faire en sorte... qu'on ne voit plus dans tout le royaume ni indigence, ni mendicité, je veux dire personne, quelque misérable qu'elle puisse être, qui ne soit assurée de sa subsistance, ou par son travail ou par un secours ordinaire et réglé. " (15) Louis XV ne parle pas autrement au Corps Helvétique

par l'intermédiaire du chevalier de Beauteville ambassadeur de Sa Majesté : " Le premier devoir d'un souverain est de ne jamais perdre de vue les intérêts de ses sujets, de les faire jouir de tous les avantages, de leur assurer les bienfaits que la nature leur accorde. C'est un devoir qui tient à cette justice primitive, antérieure à l'établissement de toutes les sociétés. S'en écarter n'est plus l'exercice légitime de l'autorité, mais un abus de la puissance. " (16) Tout au long de son règne il s'inquiète de l'amour que lui voue son peuple car pour lui l'accord entre prince et sujets reste

indispensable : " Le clergé et le peuple pensent comme moi. Pour mieux dire, je ne pense que d'après eux, et la voix du peuple est la voix de Dieu. " (17)

Louis XVI, monarque à la conscience irréprochable, avoue le 17 janvier à Malesherbes : " ...j'ai constamment voulu le bonheur de mon peuple, et n'ai pas formé un seul vœu qui lui soit contraire. "

[...] Le serment du sacre est clair : le roi détient la justice et doit la rendre conformément à l'esprit de l'Évangile.

(à suivre)

Jean Saignol



14) Op. cit. note (3), p. 90.

15) Op. cit. note (3), p. 111.

16) Discours d'ouverture des Conférences de Soleure dans la " Gazette d'Utrecht " n° 33, 26 avril 1774.

17) Paroles de Louis XV prononcées le 31 août 1741.

Livres reçus

La gnose en question

(Etienne Couvert, Editions de Chiré, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil)

Un volume de 216 pages, préfacé par Christian Lagrave. Dans ce nouvel ouvrage, Etienne Couvert propose la conclusion générale de ses précédents volumes sur le même sujet. Il y expose quelques études complémentaires : *Gnose et paganisme*, *Du nouveau sur le bouddhisme*, *La faiblesse des meilleurs : force de la révolution, etc.*, répond à certaines objections des lecteurs de ses autres ouvrages et présente les controverses auxquelles il a été

confronté.

On trouvera en postface un florilège éloquent de citations extraites des meilleurs spécialistes catholiques (historiens et théologiens) qui démontrent tous l'existence, la persistance et la virulence de la Gnose, et permettent de la considérer en quelque sorte comme le " contre-évangile " du mystère d'iniquité (Satan étant le singe de Dieu, il est normal qu'il ait voulu avoir une singerie de la Révélation : ce sont les enseignements gnostiques).

Sur le Seuil

(Albert André Algoud,

Editions de Chiré, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil).

Recueil de poèmes couronnés par l'Académie Française (30 avril 1976), suivi d'un texte d'une conférence sur " Charles Maurras, politique et poète ". Ce sont les écrits d'un poète octogénaire à l'attention de familiers, qui n'en ont que plus de fraîcheur.

La Peste & le Choléra Marx, Hitler et leurs héritiers

(François Marie Algoud, Désiré Dutonnerre ; Editions de Chiré, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil).

Ceux qui n'ont pas vécu la

période du nazisme et du communisme entendent tous les sons de cloche, d'autant plus que les mêmes héritiers du national-socialisme et du

marxisme diabolisent l'un, et magnifient l'autre, et inversement.

Pour toute personne informée, il est clair que de très

nombreuses manifestations de déchristianisation s'inscrivent précisément dans l'héritage de Marx et d'Hitler.



Activités légitimistes

Du 21/07/2002 au 26/07/2002 :
Camp chouan de formation à la politique chrétienne.

Voir les modalités sur le tract joint.

28/09/2002 et 29/09/2002 :
Pèlerinage Légitimiste de Saint Anne d'Auray.

Programme et modalités pratiques p. 20.

Le 7 octobre 2002 : Paris : Réunion des responsables de cercles et associations

légitimistes, sous l'égide de l'UCLF.

La chouette du Forez : Dans un double but : celui d'étendre l'influence légitimiste dans la région et celui de tenter de protester contre les attaques régulières de la presse locale contre l'Ancien Régime et la Religion catholique, le Cercle Légitimiste Duchesse de Berry vient d'éditer son petit journal, *La Chouette du Forez*. Fidèle

écho régional de *La Gazette Royale*, il donnera la saine doctrine aux catholiques du crû, les engageant à militer pour le Roi comme ils se battent pour la Messe.

Demandez un numéro gratuit au Cercle Légitimiste Duchesse de Berry, chez M. Rochet, 5 place Dechandon, 42240 Unieux.



Autres Rendez-vous :

Le 7 juillet 2002 : 16^{ème} Kermesse du CEFOP (Aide aux écoles entièrement libres et aux familles). Pour tous renseignements s'adresser au CEFOP, Les Guillots, 18260

Villegenon, tél. 02 48 73 74 22, fax : 02 48 73 75 86.

Les 31 août et 1er septembre 2002 : Journées Chouannes – 86190 Chiré-en-

Montreuil. L'UCLF et *La Gazette Royale*, ainsi que la Fédération Bretonne Légitimiste avec son bulletin *La Blanche Hermine*, auront un stand ce 1^{er} septembre.

“Lisez, faites lire ce journal autour de vous”

Pèlerinage Légitimiste, les 28 et 29 septembre 2002

Sainte Anne d'Auray

Samedi 28 : 14h00 Circuit touristique (*Ste Avoye, Locmariaquer*)

19h00 repas chouan et veillée

Dimanche 29 : 06h15 Départ de Vannes pour les pèlerins,

09h00 Chapelet devant la basilique de Ste Anne,

10h15 Messe (salle de La Boule d'Or),

11h45 Dépôt de gerbes au monument du Comte de Chambord,

12h30 Repas (salle de La Boule d'Or),

15h00 Conférences : *Mme Del Perugia; M. Lozac'hmeur.*

17h30 Clôture.

Nombreux stands l'après-midi.

Renseignements et inscriptions auprès de la FBL, BP 10307, 35703 Rennes cedex 7; ou Cercle Georges Cadoudal, tél : 02.97.45.46.80, fax : 02.97.66.57.04.

Courrier des lecteurs

“ Suite à la lettre/réponse de Monsieur Adeline, retransmise dans *La Gazette Royale*, je me permets de donner une opinion, personnelle, mais probablement pas unique.

Il y a longtemps que la Monarchie et l'Eglise Catholique devraient être condamnées si on les juge aux fautes et aux crimes de leurs représentants.

On ne peut douter de l'innocence de Jésus à cause du reniement de Pierre, notre premier Pape...

Comment peut-on condamner le Front National et Monsieur Le Pen sur les carences et les incompétences – voire les malhonnêtetés ou les crimes – de leurs représentants.

Sans faire de la “ *Le Penolâtrie* ”, même si ses positions concernant l'avortement laissent à désirer ainsi que ses erreurs et ses maladresses, on ne peut

diaboliser Monsieur Le Pen sans risquer être vil et mesquin et on peut reconnaître qu'il a souvent le courage de ses convictions ; “ *Qui n'a jamais pêché en politique surtout, lui jette la première pierre.* ” Médire sur ses représentants est une arme de partisan.

“ *Avant je croyais en Dieu, disait Sacha Guitry, maintenant je ne crois plus qu'en lui* ”, je comprends sa pensée surtout en ce qui concerne les hommes politiques en qui on n'a guère confiance.

Qu'on ne rentre pas dans le système républicain démocratique, basé sur de mauvaises données, permet éventuellement de conseiller peut-être de ne pas voter... mais si l'on est monarchiste, on ne peut être, en France, que catholique et saint Louis, roi très chrétien, aurait certainement désapprouvé la médisance méchante

démolissant, par le biais des représentants du Front National, un homme dont on ne peut nier la bonne volonté et le courage, même si son combat est voué à l'échec puisque lui, n'est pas chef de droit divin.

Nous ne serons pas jugés sur les fautes des autres mais sur les nôtres : la médisance, le manque d'indulgence, le parti pris agressif, qui deviennent vite jugements téméraires puis calomnies par logique passionnelle, sont des atteintes certaines à la charité sans laquelle nous ne sommes que cymbales retentissantes.”

Mme M-J. L. (86)

NDLR :

Nous sommes d'accord lorsque ce lecteur reconnaît que *le combat de M. Le Pen “ est voué à l'échec puisque lui, n'est pas chef de droit divin. ”*

Pour notre part, nous ne savons pas concilier les inconciliables : la Monarchie

de droit divin et la République démocratique des droits de l'homme et de la souveraineté populaire.

“ Je vois avec bonheur que votre dernier numéro, dans plusieurs de ses articles (*De l'influence des Lumières...*, par Gédéon ; *Démocratie et autorité*, par Jean de Coëtdro ; *La renaissance du droit romain...*, par René de Surville), rétablit la vérité et prend la défense de la Monarchie française contre des attaques de personnes sans doute bien intentionnées, mais naïves, victimes de leurs sources historiques tendancieuses, et influencées malgré elles par certaines idées modernes, et qui en réalité font du surnaturalisme ou de l'angélisme (leur conception de la monarchie est plus adaptée à des anges qu'à des hommes), de l'auto-flagellation permanente sur le dos de leurs ancêtres (leurs modèles sont étrangers : monarchies espagnoles, anglaises etc. et la monarchie française est censée être pleine de défauts et avoir le plus souvent été dans le mauvais camp), et finalement font inconsciemment le jeu des révolutionnaires. En réalité, comme vous l'avez fait dans ces articles, ces attaques tombent devant une étude plus précise de l'histoire réelle de la Monarchie.

Puis-je vous faire, sur ce numéro, deux petites remarques ?

•A propos de la consécration de la France :

1)A défaut de consécration publique de la France au Sacré-Cœur (promise par Louis XVI et Henri V en cas de

restauration), il y a eu des consécrations privées par Louis XVI (1792), Henri V (1872), Henri VI (1962), ce qui est insuffisant, mais est un premier pas de la part de personnes ayant autorité pour ce faire ;

2)La personne de Claire Ferchaud, ses révélations, son rôle auprès de Poincaré ne sont pas clairs, et il était demandé à Poincaré, ce me semble, non une consécration, mais l'apposition sur les drapeaux ;

3)La consécration du monde au Cœur immaculé de Marie par Jean-Paul II (déjà faite par Pie XII) est valable en soi, mais, pour répondre à la demande de Notre-Dame à Fatima, il faut une consécration de la Russie (et non du monde) au Cœur Immaculé de Marie (et non à la Sainte Vierge) par le Pape et les évêques (et non le Pape seul), or il a jusqu'à présent toujours manqué au moins un élément.

•La seconde remarque à propos de la notice sur Charles IV, dont un alinéa est rédigé de telle façon qu'on pourrait croire qu'il a favorisé la prise de pouvoir en Angleterre de la Reine Isabelle de France, sa sœur. Je ne le crois pas. De plus une Reine (fut-elle Fille de Roi de France, et quels que fussent ses mérites antérieurs certains) qui, avec l'aide de son amant Mortimer, détrône son mari Edouard II (sali par des calomnies répandues par sa femme, mais considéré comme saint dans l'ordre du Carmel), le fait assassiner, et gouverne le pays comme Régente avec son amant pour ministre, tout cela n'est guère édifiant. On comprend la réaction de son

filis Edouard III (quel que fût son rôle dans la guerre de Cent Ans plus tard) qui, devenu majeur, fait un petit coup d'Etat, fait exécuter l'amant de sa mère, et assigne cette dernière à résidence dans un château jusqu'à sa mort. La formulation de la notice était donc, à mon avis maladroite, même si votre intention n'était pas de justifier les actions de la Reine Isabelle.

Vous faites bien de mettre en garde contre la tentation de certains royalistes d'être aspirés par certains partis (même s'il faut ne pas se tromper d'ennemis). J'ai d'ailleurs connu une pieuse dame qui a maintes fois écrit à Monsieur Le Pen pour obtenir de lui la consécration au Sacré-Cœur de la France, puis (sur mes remarques qu'il ne pouvait consacrer ce sur quoi il n'avait pas autorité) son parti : ses premières lettres sont restées sans réponse, celle qu'elle a fini par recevoir était très aimable, mais parlait vaguement de l'importance du spirituel et n'engageait à rien. S'engager dans ces partis (ces bandes comme vous dites bien), c'est vraiment lâcher la réalité pour des ombres (parfois assez ténébreuses).

Continuez avec courage et persévérance. Soyez assurés de mes prières...

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mon plus religieux dévouement. ”

M. l'Abbé G.P. (75)

NDLR :

Nous remercions infiniment ce prêtre, fidèle abonné de *La Gazette Royale*, pour ses encouragements, ses remarques et ses notes historiques.

Revue de presse

La Durbellière :

(Jean-Louis Caffarel, BP n °26, 77230 Dammartin en Goële).

Dans le numéro 75 d'avril / mai 2002, Jean-Louis Caffarel nous livre deux messages du duc d'Anjou : le premier à Paris le 20 janvier 2002, le second pour l'exposition de Lyon et Belgrade, le 18 mars 2002. Puis, comme d'habitude, la suite de l'*Histoire merveilleuse des Géants de la Vendée*, par P. Cyrille Ferret : l'épisode de l'échec de Fontenay.

Le lien légitimiste de Touraine :

(Dominique Picard, 12 rte de Château-la-Vallière, 37360 Neuillé-Pont-Pierre ; Jacques Rolain, 7 le Grand Mail, 37700 St Pierre des Corps).

Toujours fidèles à leur légitimisme les Tourangeaux ont fait paraître depuis le début de l'année les numéros 12, 13 et 14 du Lien. Nous invitons nos lecteurs de Touraine à lire ces numéros, ils y découvriront des figures du légitimisme.

La Légimité :

(Bulletin de l'Association des Amis de Guy Augé, BP 17, 75660 Paris cedex 14).

Dans le n °44, Claude Rousseau s'interroge sur les éléments constitutifs majeurs de la réalité européenne.

Le Drapeau Blanc :

(Bulletin de liaison de *Mémoire des Bourbons à Frohsdorf et Goritz*, 2 et 4 avenue de la Gare, 49123 Ingrandes sur Loire.)

Le n °9 d'avril 2002 traite

du *Congrès légitimiste d'Angers du 7 août 1887*. Cet événement est replacé dans un large contexte angevin, avec l'évocation des familles Bazin et Hervé-Bazin qui ont joué, au XIX^{ème} siècle, un rôle important dans la vie culturelle et dans les luttes cléricalo-royalistes angevines. Parmi ces familles nous retrouvons René Bazin, futur membre de l'Académie française, et Ferdinand-Jacques Hervé-Bazin, grand-père de Jean-Pierre Hervé-Bazin (en littérature Hervé Bazin).

Le Petit Royaliste :

(Ecole St Michel, Surins, 36250 Niherne).

Le N °38, nous livre une page admirable d'un ancien élève de l'école St Michel, nous montrant ce qu'il avait trouvé ici et qu'il n'avait pas dans les établissements de l'Education Nationale. Nous encourageons tous les parents d'enfants en âge d'être scolariser à lire ce témoignage, qui leur sera utile pour choisir l'école qui participera à l'éducation de leurs enfants. La suite de ce numéro contient entre autre une vie de Charles de Foucauld, un article sur Louis XV et l'Europe française.

Courrier de Rome :

(*Si si no no*)

(BP 156, 78001 Versailles).

Le n °244 (avril 2002) traite d'un document " œcuménique " qui touche la doctrine sur la validité de la sainte messe : Le document sur l'anaphore de Addaï et Mari,

ainsi qu'un article sur les délires œcuméniques de Walter Kasper. Ce numéro signale également la parution des Actes du IV^e Congrès Théologique d'août 2000 à Rome : *Pour une vraie restauration de l'Eglise*.

Lettre à nos frères prêtres :

(Abbé J-P. Boubée, Maison Lacordaire, 21150 Flavigny sur Ozerain).

Au sommaire du n °13 : *L'Eglise et la mission d'enseigner*, par M. l'Abbé Boubée ; *Quarante ans de réformes : deux générations dans la tourmente !*, par M. l'Abbé Bouchacourt ; *Foi et Pédagogie de la Foi*, par JPB ; *Deux catéchismes : deux Eglises*, par un responsable de la catéchèse ; *Mandements épiscopaux : 2001 : 1939 ; Histoire de la Constitution des Catéchismes et l'esprit de la " nouvelle édition " de 1947*, par M. l'Abbé Putois ; *Trouver les instruments catéchétiques adaptés*, par JPB.

Le Sel de la Terre :

(Couvent de la Haye-aux-Bonhommes, 49240 Avrillé).

Au sommaire du n °39 : *De Dignitatis humanae* à Ben Laden. Une " nouvelle trahison " de la Bible aux éditions Bayard. *Catéchisme des vérités opportunes qui s'opposent aux erreurs contemporaines* (III) par Mgr de Castro-Mayer. Les accords luthéro-catholiques (II), Commentaire de la Déclaration commune. L'Eglise et l'Etat, le vrai visage de l'Eglise. Le Rosaire et l'Islam. Catéchisme

de la médiation universelle de Notre-Dame (X). Notre-Dame de Pontmain. Documents divers : *Lettre ouverte aux prêtres de Campos – Jésus et le Coran – Rome a 2000 ans de diplomatie derrière elle – le déluge des invasions ennemies – Walter Kasper évêque...*

Bulletin de la famille La Rochejaquelein :

(M. et Mme A-M. Bergeron, Boiscorbeau, 44640 Cheix en Retz).

C'est toujours avec intérêt que nous recevons ce bulletin annuel des descendants de la famille La Rochejaquelein. A travers quelques témoignages

familiaux contemporains, nous voyons se transmettre les principes et la foi de ceux qui nous ont précédés : “ ...De fil en aiguille, de grands-mères en petites-filles, et de rires en rires, elle m'enseigna ce jour-là, la chaîne des générations. Mais pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Comme l'arbre, l'homme ne pousse ses branches vers le futur qu'en poussant des racines dans le passé. Nous, nous recevons d'une famille : nous sommes héritiers d'une histoire, d'une culture. Nous devons la transmettre. Chaque génération récolte ce que ses parents ont semé... et sèment

ce que leurs enfants récolteront. La succession des générations me fait penser à un alphabet qu'on n'en finit pas d'épeler.”

DICI :

(Service de Presse DICI, Schwandegg, CH – 6313 Menzingen).

Dans le numéro 52, que vous pouvez recevoir par Internet, nous avons relevé la déclaration de la Fraternité St Pie X sur les élections. Cette déclaration reprend la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur la politique. Nous vous en livrons ici un extrait :

***Pour aider ce journal : abonnez-vous !
Si vous aimez ce journal, faites le lire et faites***

“ France. Nos précisions sur les élections

Certains lecteurs nous ont reproché la faiblesse de notre prise de position concernant les élections en France, ne faisant que répercuter la déplorable réaction des évêques de France. Nous profitons de l'occasion pour préciser notre pensée à ce sujet.

Aux yeux de l'Eglise, l'apparition relativement récente (il y a deux siècles) du système préconisé par la République française – il nous est difficile de parler de saine démocratie – n'a en rien

changé sa doctrine basée⁽¹⁾ sur deux principes, à savoir la distinction des pouvoirs – le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel – et la subordination indirecte du premier au second.

(²) Notons soigneusement que cette subordination n'est qu'indirecte, ce qui doit exclure une ingérence indue du clergé dans les affaires temporelles. Il est un fait que, dans des temps récents, les imprudences du clergé – et même de Rome – en matière de politique française ont été plutôt contre-productives pour les catholiques français. Que l'on songe au Ralliement ou à la condamnation de l'Action Française...

... “ Plus que jamais, nous encourageons nos fidèles à se former et à s'investir dans la vie sociale et politique afin d'y défendre les droits du Christ-Roi. Dieu veuille que ces jours que nous vivons soient un tournant dans l'histoire de la France et que, nonobstant le résultat des urnes, de plus en plus de bonnes volontés s'investissent pour défendre la loi naturelle, la loi de Dieu, notre patrie et nos familles. ”

1) Il est bien évident que nous ne pouvons aborder l'ensemble de cette question ici.

2) Subordination qui n'est, on peut malheureusement l'affirmer, plus reconnue par aucun état aujourd'hui.

" Information non disponible "



Sommaire

<i>De la démocratie</i>	<i>p. 1</i>
<i>Au sujet de Campos</i>	<i>p. 2</i>
<i>Remerciements</i>	<i>p. 4</i>
<i>Lutte d'influence</i>	<i>p. 5</i>
<i>Comme un lys au fil de l'eau</i>	<i>p. 6</i>
<i>Les Deux Patries, France notre seule Patrie</i>	<i>p. 7</i>
<i>Pourquoi nous sommes démocrates</i>	<i>p. 9</i>
<i>Les rois de France</i>	<i>p. 12</i>
<i>Les larmes de Cathelineau</i>	<i>p. 13</i>
<i>L'influence du sacre sur la conduite des rois de France ...</i>	<i>p. 16</i>
<i>Livres reçus</i>	<i>p. 18</i>
<i>Activités légitimistes</i>	<i>p. 19</i>
<i>Autres Rendez-vous</i>	<i>p. 19</i>
<i>Revue de presse</i>	<i>p. 22</i>
<i>Carnet du jour</i>	<i>p. 24</i>

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Chacun peut connaître la date d'échéance par l'étiquette adresse sur laquelle figurent l'année et le mois ; exemple : 2002/06 signifie que cet abonnement est terminé en juin 2002.

Si toutefois vous constatez une erreur quant à la date d'échéance, vous nous rendriez service en nous la signalant.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :
U.C.L.F.

M. Hugues Saclier de la Bâtie
Château de Bonnezeaux
49380 Thouarcé.

Tél. : 02.41.54.16.89

Abonnement normal : 9,15 Euros
Abonnement étranger : 10,65 Euros
Abonnement de soutien : 18,30 Euros
C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Responsable de la rédaction : Ch. de Russon.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

Dépôt légal : juin 2002